



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Baccalaureat

Question écrite n° 60382

### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, quelles mesures il compte prendre pour qu'à l'avenir, dans des corrections types d'examen du baccalaureat professionnel, il n'y ait plus trois fautes en quatre lignes dans les documents types adressés aux correcteurs, comme la presse en a fait état.

### Texte de la réponse

Reponse. - la note de service no 92-076 du 4 février 1992 parue au Bulletin officiel de l'éducation nationale no 8 du 20 février 1992 prévoit que les commissions de choix des sujets - composées d'enseignants et de représentants de corps d'inspection - élaborent des recommandations de corrections accompagnées de barèmes chiffres pour toutes les disciplines. Ces recommandations seront adressées, lors des sessions ultérieures, aux centres de corrections et constitueront un élément essentiel au travail du correcteur, ce qui évitera tout problème, tel celui évoqué ci-dessus.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 60382

**Rubrique :** Enseignement secondaire

**Ministère interrogé :** éducation nationale et culture

**Ministère attributaire :** éducation nationale et culture

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 juillet 1992, page 3329